

| JANVIER

JANVIER

Révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Ligny-Le-Chatel (89)

Avis étudié à la demande de la commune de Ligny-Le-Chatel (Yonne)

Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de trois mois prévu à l'article R 104-25 du code de l'urbanisme

Absence d'avis du 8 janvier 2024 / BFC-2024-4473

2025ABFC1

Titre du dossier (département en chiffres)

Avis étudié à la demande de la commune de (département en lettres)

Avis du 2025 / BFC-2025-1

Le document au format PDF

Partager la page



 S'abonner